



PROGRAMME MANAGEMENT

LE PERMIS DE FORMER – MISE A JOUR

ACCOMPAGNER UN APPRENTI, UN ALTERNANT TOUT AU LONG DE SA FORMATION

PUBLIC : Cette formation s'adresse aux :
Tuteurs et maîtres d'apprentissages, quatre ans après avoir suivi le permis de former.

PRE REQUIS : Être titulaire du permis de former

FORMATION 1 JOUR

INTER ENTREPRISES - 7 HEURES - 6 A 15 PARTICIPANTS

■ CADRE DE LA FORMATION

RAISON DE LA FORMATION

ORGANISATION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU SECTEUR C.H.R.D

■ LE CADRE JURIDIQUE ET SOCIAL DE L'ALTERNANCE SOUS CONTRAT DE TRAVAIL

LES CONTRATS EN ALTERNANCE

LES DISPOSITIFS D'AIDES AUX ALTERNANTS

■ ENCADRER UN ALTERNANT, L'ACCUEIL, L'ACCOMPAGNEMENT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

TYPOLOGIE DES ALTERNANTS

POUR UNE INTEGRATION REUSSIE ET UN ACCOMPAGNEMENT DE QUALITÉ

ACCOMPAGNER L'ALTERNANT, UN MANAGEMENT DE PREMIER NIVEAU

■ PEDAGOGIE DE L'ALTERNANCE : TRANSMISSION DES SAVOIRS EN SITUATION DE TRAVAIL

LOGIQUE DE L'ALTERNANCE

ANALYSER ET DECRIRE SON METIER

CONSTRUIRE UNE SEQUENCE D'APPRENTISSAGE EN SITUATION DE TRAVAIL

■ L'EVALUATION

■ COORDINATION DES ACTEURS DU PARCOURS

LES ACTEURS DE L'ALTERNANCE

OUTILS DE COORDINATION ET DE SUIVI

VALIDATION DE LA FORMATION : Test d'évaluation. Remise d'une attestation de formation Permis de former et d'un guide d'application.

TARIF :
PAR PERSONNE
210 € HT
252 € TTC

LIEU
METZ – UMIH MOSELLE

SESSIONS
16 mars 2020

INTERVENANTS
Formateurs
spécialisés dans le
secteur CHR.D

METHODE
Cours théoriques,
outils pédagogiques

